

Aide sur un commentaire

Par **slackbbt**, le **10/04/2013** à **16:36**

Bonjour je dois commenter un arrêt portant sur la responsabilité des produit défectueux :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?oldAction=rechJuriJudi&idTexte=JURITEXT0000070397>

Dans la méthodologie de la fiche d'arrêt , on doit annoncé les arguments des parties , mais je ne trouve que : Attendu que tout producteur est responsable des dommages causés par un défaut de son produit, tant à l'égard des victimes immédiates que des victimes par ricochet, sans qu'il y ait lieu de distinguer selon qu'elles ont la qualité de partie contractante ou de tiers

Est ce normal ? je ne vois rien d'autre en tant qu'argument des parties .

J'ai aussi beaucoup de mal a trouvé un plan qui soit cohérent , l'arrêt est cours et il n'y a qu'un seul problème juridique . Auriez vous des avis ?

Merci d'avance . Un noob en droit xD